

DÉLIBÉRATIONS--o0o-- du **CONSEIL MUNICIPAL**2023049 de la **COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 11 juillet 2023

Nombre de membres**Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice :** 15**Présents :** 14**Votants :** 15

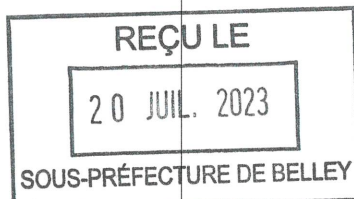
L'an deux mil vingt-trois onze juillet à 20h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoquée, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame MICOLAS Nathalie, Maire

Date de la convention

05/07/2023

Date d'affichage

05/07/2023



Présents : Mme Nathalie MICOLAS, Mr Gérard FLEJOU, Mr Alain MORGILLO, Mme Maryvonne HERRENKNECHT-BOUCHARD, Mme Christelle MORTEL, Mr Paul VERNAY, Mr Frédéric MALBOS, Mme Marlène BLASQUEZ, Mme Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mr Eric MEUNIER, Mr Paul SAISSET, Mr Gilbert GRECO, Mr Jean-Luc VIBERT, Mme Florence DE POUMEYROL

Absente excusée : Mr Philippe LAMBERT (pouvoir à Mme MORTEL)
Madame Florence de POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**Le conseil municipal,**

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires :

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 4

Une seule liste étant présentée, elle obtient la majorité absolue des voix, à savoir : 15 voix.

Sont élus membres titulaires :

- Monsieur Gérard **FLEJOU**
- Monsieur Alain **MORGILLO**
- Madame Marlène **BLASQUEZ**
- Madame Christelle **MORTEL**

Le Maire,
Nathalie MICOLAS